



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social Culture  
 Enseignement    Tourisme civil    International    Finances

## Communiqué Conseil du 21/05/2012



### Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 21 mai 2012

Ce lundi 21 mai 2012, le Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, est amené à se prononcer sur les dossiers suivants :

- Les Ardentes
- Projet pilote de réaffectation des cellules commerciales vides

#### Les Ardentes

Le Collège propose au Conseil d'adopter la convention de partenariat relative à l'organisation de la septième édition du Festival Electro Rock « Les Ardentes ».

Comme chaque année, le festival se déroulera sur le site du Parc Astrid du jeudi 5 au dimanche 8 juillet.

Considérant que l'existence de cette manifestation sur le territoire de la Ville est importante pour l'image de Liège, qui peut désormais être située sur la carte des nombreux festivals d'été et vu le succès croissant rencontré, il est judicieux de soutenir cette initiative.

En contrepartie du soutien financier accordé aux « Ardentes », les organisateurs s'engagent à fournir à la Ville de nombreux espaces de supports promotionnels par le biais notamment d'un clip diffusé en boucle régulière sur l'écran proche de la scène principale.

Cette visibilité importante sera principalement dévolue à la promotion de la candidature de Liège à l'organisation d'une Expo internationale en 2017. Comme en 2011, la caravane « Air Stream » sera présente sur le site afin d'encourager les jeunes à soutenir cette candidature.

En sa qualité de partenaire principal, la Ville de Liège versera à la sprl « Les Ardentes » une subvention de 47.000 €.



#### Projet pilote de réaffectation des cellules commerciales vides

Le Collège propose au Conseil communal d'adopter une convention de partenariat avec l'asbl « Job'In » relative à l'élaboration d'un projet pilote de rénovation urbaine et de redynamisation commerciale de la rue Souverain-Pont.

Ce projet pilote s'articule sur le "Projet de ville 2007-2015" dont l'un des objectifs prioritaires est de stimuler l'activité économique et commerciale et d'aider à créer de l'emploi sur le territoire de la commune, l'opération "Vivre au Centre" visant la réhabilitation de logements insalubres et inoccupés aux étages d'immeubles de commerces, de l'étude de requalification globale du quartier et du Schéma de Développement Commercial traduisant les orientations de la politique commerciale menée par la Ville,

La volonté du Collège est de participer au renouveau commercial du quartier en garantissant et en orientant le développement commercial vers une typologie prédéterminée et ce, en donnant l'opportunité au candidat commerçant de s'installer au juste coût dans les cellules commerciales dont la Ville dispose. Le loyer adapté, est revu annuellement, sur base d'une convention préalablement signée par les deux parties.

Ce projet concernerait des commerces "artisansaux" remis au goût du jour. De nombreuses villes fortes d'un point de vue commercial disposent, en effet, d'un tissu de commerces indépendants pouvant être qualifiés "d'avant-garde" dans l'achalandage qu'ils proposent.

Ainsi, l'exemple de l'installation de quelques commerces caractéristiques dans la rue Neuvise peut, à l'échelle de la ville Liège, faire référence.

La composante "créative" pourra être interprétée au sens large du terme et impliquer l'arrivée de commerces liés aux domaines graphique, technique, de bouche, gastronomique, musical, stylistique, cinématographique, de la joaillerie, du design, etc.

Souhaitant collaborer avec des partenaires spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projet, l'a.s.b.l. Job'In répond aux critères comme partenaire de la Ville .

En effet, Job'In Guichet d'entreprise poursuit des objectifs concordant avec l'action du Collège, notamment :

- pour proposer une alternative novatrice en matière de lutte contre le chômage : l'auto-crédation d'emploi ;
- pour favoriser et soutenir la création d'activités économiques pérennes par des personnes sans emploi ;
- pour développer un système de couveuse d'entreprises qui permet aux investisseurs de tester en grandeur réelle la viabilité de leur projet ;
- via la branche "Job'in Design" qui est dédiée aux métiers de la création, artistiques et du "design", ce qui correspond à l'orientation que la Ville souhaite donner aux 4 cellules commerciales concernées par le projet pilote ;

La Ville et l'a.s.b.l. analyseront les dossiers introduits par les candidats investisseurs et sélectionneront les projets les plus attrayants en terme d'activités artisanales, créatives et commerciales que la Ville souhaite promouvoir dans ce projet pilote.

Les dossiers de candidatures seront alors transmis à l'a.s.b.l. pour analyse complète de la viabilité économique de chaque projet.

Job'In sera chargé de l'accompagnement des candidats depuis leur présélection jusqu'à l'installation physique du commerçant.

Les quatre premières cellules de la rue Souverain-Pont seront disponibles milieu de l'année 2013. Deux autres sont prévues pour 2014 (Souverain-Pont et Léopold).

